La langue des îles de la Madeleine[1]

MARTINE : « *Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous*
Et je parlons tout dret comme on parle cheux nous »

BÉLISE : « ***Je** n'est qu'un singulier, **avons** est pluriel*
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ? »

MARTINE : « *Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père ?* »

(Molière, *Les Femmes savantes*, acte II, scène 7).

L'archipel des îles de la Madeleine, qui s'étend sur une longueur d'environ 100 km, est situé à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, et sa voisine la plus rapprochée est l'île du Prince-Édouard, appelée autrefois île Saint-Jean ; la pointe extrême sud-ouest de l'archipel des îles de la Madeleine se trouve à environ 85 km de celle-ci, alors qu'elle est à environ 205 km de la partie la plus à l'est de la province de Québec ; bien que rattachés au Québec depuis l'*Acte de Québec de 1774* et soumis à l'administration du Bas-Canada par l'*Acte constitutionnel de 1791*, et malgré les courants migratoires importants survenus au cours des XIXe et XXe siècles, les 15 000 habitants des Îles sont encore en majorité descendants des Acadiens venus d'Acadie et de l'île Saint-Jean (Î. P.-É.) avant même 1755, ou de Miquelon en 1792.

La population des îles de la Madeleine est donc à majorité francophone. Cependant, alors même qu'elles sont en territoire québécois, on ne peut, pour les îles de la Madeleine, parler de langue québécoise. Par ses fortes origines acadiennes, elles-mêmes issues du français du Moyen-Âge et de la Renaissance, le paysage linguistique extrêmement diversifié des Îles plonge ses racines dans ce qu'il est convenu de nommer l'*Ouest* et le *Centre-Ouest* de la France, mais montre aussi une influence certaine du vieux dialecte normand de Jersey, île Anglo-Normande d'où proviennent quelques ancêtres madelinots ; également, la langue des Îles puise abondamment dans les vieux langages néerlandais, scandinaves, etc., par le vocabulaire de la mer. À ces apports s'ajoutent des éléments empruntés à la langue des Anglais, quelques mots venus des Amérindiens, les nombreuses altérations du français standard, les multiples métathèses qui font du parler madeleinien une langue insulaire, une curiosité parfois hermétique pour les non-initiés, mais aussi un champ impressionnant de découvertes linguistiques.

C'est donc une langue différente de celle du Québec qui s'exprime ici et qui sera transmise aux descendants. À cause des difficiles conditions de la vie quotidienne des débuts du peuplement des Îles, cette transmission du langage aura surtout été verbale, la première petite école de canton n'ayant vu le jour qu'en 1839 et étant restée longtemps la seule dans tout l'Archipel.

C'est pour cette raison que notre recherche s'intéresse d'abord à la *langue parlée* aux îles de la Madeleine.

LA LANGUE DE FRANCE ET D'ACADIE

Les premiers habitants des îles de la Madeleine étaient des Acadiens, réfugiés ici après un long périple d'exilés. Ils ont apporté avec eux, ici, comme à Chéticamp ou à Miquelon, la façon de dire qu'ils tenaient de leurs ancêtres originaires, en grande partie, des régions de l'*Ouest* et du *Centre-Ouest* de la France. De là viennent des mots comme *éloise* (éclair), *épârer* (étendre, répandre), *baille* (cuve), *couline* (vallon), *écore* (à pic), *abroc* (malchance), *quitte faire* (laisse faire), etc. et certaines prononciations comme *nan* (non), *outer* (ôter), etc.

[1] Il s'agit évidemment ici de la langue parlée dans les îles francophones de l'archipel, qui compte cependant deux îles anglophones : Grosse-Île et l'île d'Entrée.

LA LANGUE DE LA MER ET DES CÔTES

Au cours du XIXe siècle, s'ajoutent à la population des îles de la Madeleine des marins, pêcheurs ou industriels de la pêche, marins naufragés ou déserteurs ; leur présence influencera aussi bien la langue des insulaires que les techniques de pêche ou de construction navale, et les mots de la mer passeront souvent dans la vie quotidienne, par exemple : *amarrer* (attacher), *allégir, apiquer, caler, cambusier, fayot, larguer* (libérer), *s'amariner* (s'habituer), *cap de neige* (banc de neige) et beaucoup d'autres.

L'INFLUENCE DE L'ANGLAIS

Les îles de la Madeleine ont été, sous le régime anglais, soumises à des concessionnaires bostonnais. Au début du XXe siècle et jusqu'aux années 60, les « propriétaires » successifs des Îles, les marchands, les entrepreneurs d'une part, les activités commerciales et industrielles, particulièrement celles de la pêche d'autre part, toutes ces structures présentaient un visage anglophone puisque les employeurs étaient majoritairement des compagnies anglaises des maritimes, américaines ou européennes. La langue a subi ces influences et plusieurs mots ou tournures langagières employés chez nous sont d'origine anglaise, comme *grant, market, engin, gibs, packet,* etc., bien que les mots anglais aient souvent reçu un traitement local : c'est le cas de *focacelle (fore castle), galiwine (gale wind), djomper (to jump), watcher (to watch), matcher (to match), godême (god damned),* etc.

L'INFLUENCE DES JERSIAIS

Dès le début du XIXe siècle, des marins et des commerçants de l'île anglo-normande Jersey s'établissent aux îles de la Madeleine. Les nombreux apports de l'ancien dialecte normand, que l'on retrouve aussi bien dans le lexique que dans la prononciation du parler des Îles, viennent sans doute de Jersey, qui a aussi laissé à un canton madelinot le nom d'une île voisine de Jersey : Aurigny.

LES LANGUES AMÉRINDIENNES

Quelques mots des langues amérindiennes sont passés dans le vocabulaire des îles : *mataché, tabagane, boucane, micouane,* etc.

LA LANGUE QUÉBÉCOISE

Nous partageons évidemment plusieurs mots de notre patrimoine linguistique régional avec les Québécois, puisque les peuplements du Québec et de l'Acadie se sont parfois effectués à partir d'un certain nombre de même sources de population européenne, et que les échanges ont été fréquents entre les deux colonies avant la Déportation des Acadiens imposée par l'Angleterre en 1755.

Au XIXe siècle, ceux que les gens des Îles nommaient les Canadiens venaient du Bas-du-Fleuve ou de Québec. Plus tard d'autres Québécois, fonctionnaires, membres de communautés religieuses enseignantes ou hospitalières, éducateurs, etc., ont fait entrer des éléments de la langue québécoise dans la chasse-gardée du parler acadien. Également, dans la seconde partie du XXe siècle, un nombre de plus en plus important de jeunes Madelinots sont partis terminer leurs études au Québec et ont rapporté un langage quelquefois modifié et calqué sur celui des Québécois.

L'INFLUENCE ÉTRANGÈRE

Enfin, les moyens de communication qui se développent à grande vitesse, en particulier la radio et la télé, ainsi que les nombreux va-et-vient des visiteurs ont une influence certaine sur les habitudes langagières, qui ont tendance à suivre un mouvement général d'uniformisation planétaire.

Observations générales

Le lexique

En plus des influences énoncées précédemment, le vocabulaire madeleinien offre quelques particularités intéressantes. En voici quelques unes :

1. **La métathèse**
   Phénomène surprenant de la langue madeleinienne, l'usage fréquent de la métathèse (permutation des lettres ou des syllabes d'un mot) semble un défi lancé par les ancêtres aux grammairiens, qui ignoraient souvent l'heureuse prononciation d'un mot aux dépens de son écriture. Les anciens îliens semblaient passés maîtres dans l'art de la permutation, eux qui disaient volontiers : *pourginée, talbature, corver, belvettes, bixer, emborver, gornier, défricheter* (déchiffrer ou défricher), *sorbetchet* (sobriquet), *gorlot, escoupe, escouer, fantax* (fantasque), *glère* (léger), *Déraps* (Déraspe : nom de famille), etc.

2. **Les associations d'idées**
   Les mots naissent parfois d'associations d'idées ou d'analogie de sens, de forme, de goût, etc. C'est ainsi que le *magasin* désigne un petit hangar où on *emmagasine* des objets ; *être à mâtcorne* signifie *être à l'abandon*, comme le bateau qui va à *mât corne* ; un(e) *élève* c'est un(e) enfant *élevé(e)* ailleurs que dans sa famille naturelle ; on dira un *désert* pour une *clairière*, et *déserter* pour *faire un désert,* c'est-à-dire *défricher un terrain* ; des *patates à fleurs* ce sont des *tubercules* qui ont la forme d'une pomme de terre ; la feuille du myrique rappelle par sa forme et son goût la feuille de laurier des cuisiniers : le *myrique* devient donc, aux Îles, du *laurier ;* etc.

3. **L'emploi de suffixes descriptifs utilisés sur le modèle de mots du français *standard***
   La langue des Îles utilise fréquemment le suffixe *ie* et sa forme élargie *erie* pour former des noms désignant une action, une entreprise commune, une corvée : *bûcherie, crocherie, déserterie, écarderie, flâserie, halerie,* etc.

   Sur le modèle de *souffrance* ou de *accoutumance*, le suffixe *ance* s'ajoute à des verbes pour exprimer une notion abstraite, comme *avenance, doutance, fiance, adonnance*, etc.

   La finale *ou, ouse*, fréquente en Acadie et aux Îles, semble atténuer le sens péjoratif de certains noms et adjectifs terminés ordinairement en *eu* ou *euse* : *collous, collouse* (affectueux), *frilous, frilouse* (frileux), *stâllous* (de l'ang. *to stall*, caler) : « *Un truck stâllous* ! ... »

4. **Le troncage ou l'agglutination**
   Par troncage, l'attique devient *la tique*, l'allumelle, *la lumelle*, etc. Par agglutination, l'ampas devient le *lampas*, la vernière (lieu où poussent les *vernes*), *Lavernière* (nom d'un canton), lège, *allège*, etc.

5. **Les locutions et les circonlocutions**
   La langue madeleinienne utilise souvent des locutions composées du verbe *faire* : *se faire galancer* (se balancer), *se faire tabaganer* (dévaler une pente sur la luge), *se faire ensoleiller* (s'étendre au soleil), *se faire prêtre* (devenir prêtre), *faire la pêche* (pêcher), *faire l'école, faire au métier* (tisser), *faire zire* (dégoûter), etc.

Également, un déterminatif s'ajoute à la fin d'un mot pour rendre ce mot plus descriptif : *maison d'école, école de canton, maison du conseil* (mairie), *pièce de bête, train d'étable, morceau de terre* (terrain), *geler la vie, corver la faim, pâtir de frette,* et plusieurs autres...

Et que dire des nombreuses circonlocutions pour désigner une action ou un état tout en évitant de les nommer : *être dans la boite, faire côte* (être enceinte, accoucher), etc.

LA PRONONCIATION[2]

1. Les consonnes

Ici, comme en Acadie, plusieurs consonnes finales sont accentuées : *croc* [krœk] (hameçon), *botte* (bateau), *muette* (muet), *pot-en-pot* [pœtɑ̃pœt], *canotte* (canot), etc. C'est une façon de dire qu'on trouvait déjà chez Molière :

> *« Non, rien de plus méchant n'est sorti de l'enfer*
> *Mon Dieu ! l'on ne doit point croire trop de léger. »*
> (Tartuffe, acte IV, scène VI).

Le *d* et le *t* ne sont pas afriqués ; dans certains cas, le *t* chuinte quand il est placé devant la voyelle *i* comme dans *pitié, moitié*, qui feront *pitchié, moitchié,* etc.

Les *k* et *q*, les *c* et *g* durs se chuintent, bien que cette façon de dire tende à disparaître sous l'influence de l'enseignement. Mais on entend encore *tchœur* (cœur), *tchais* (quai), *pitchet* (piquet), *bastchuler* (basculer), *ramtchin* (ramequin), etc.

Le *c* dur peut aussi, parfois, se changer en *g* [g] et donner, par exemple, *gaboter* (caboter), *segret* (secret), *ganif* (canif), etc. Dans le même sens, le *ch* se prononçait autrefois [ʒ] dans *niger* (nicher), *plange* (planche), etc., forme fréquente semble-t-il dans les anciens parlers de l'Anjou. Cependant, cette forme ne s'entend plus que rarement, sauf dans certains cas isolés comme *jval* [ʒval] (cheval) et *jveux* [ʒvø] (cheveux).

Les lettre *r* et *l* s'intervertissent dans certains mots : *croison* pour *cloison*, *rambris* pour *lambris* ; et le *l* devient parfois *n* comme dans *menace* (mélasse) ou *caneçon* (caleçon).

Le rhotacisme, qui affecte le parler de certaines localités et cantons des Îles et qu'on observait autrefois spécialement dans l'usage du latin, ne semble pas propre aux habitants de Havre-aux-Maisons ou de Grand-Ruisseau, puisqu'un auteur retrouvait un phénomène à peu près semblable dans la langue anglaise parlée anciennement à Terre-Neuve, alors qu'il écrivait en 1927 que « *le long des rivages du Cap Sainte-Marie, les habitants ont l'habitude de remplacer le son de la lettre* r *par un son guttural. Or ces individus sont Anglais et ils présentent cependant une des particularités de la langue bretonne.* [Selon H.W. Lemessurier, sous-secrétaire d'État des Douanes de Newfoundland de l'époque, il semblerait que les résidents de cette localité de Terre-Neuve] *se trouvant en contact continuel avec des pêcheurs bretons de Plaisance avaient fini par prendre d'eux cette manière bizarre de prononcer le* r, *même en anglais* » (Georges-Nestler Tricoche, cité dans *Terre-neuve et Alentours* : 154-155).

Dans les cantons du sud-ouest des Îles, le *s* placé devant *o* chuinte parfois, comme dans *source* qui devient *chourche*.

Le *v* devant le son *oi* [wa] s'efface souvent : *woir* (voir), *aouène* [awɛn] (avoine), *aouindre* (aveindre, advenir), *enwèyé* (envoyer). « *Voile se prononce ouelle* [wɛl] en *Acadie* [La substitution du *w* au *v*] *est due à l'influence anglo-germanique* » (Pascal Poirier, *Le glossaire acadien* : 332).

Le *z* apparaissant dans certains mots prononcés par les anciens Madelinots et Acadiens (*embelzir, tarzer, vieilzir, frémzir,* etc.) est pratiquement disparu du français parlé par la population actuelle. « *Moi, j'aurais blêmezi !* » (Étienne Lapierre, dans *Le diable Frigolet*, Anselme Chiasson : 27).

[2] Dans le cours de cet ouvrage, la transcription phonétique des mots en entrée tiendra compte de ces observations sur la prononciation.

2. Les voyelles

L'*e* muet final se transforme souvent en *l* mouillé ou en contrefaçon du *yod* : bouée, *boueille*, pagaie, *pagaille*, ouïe, *ouïlle*, qu'ils soient, qu'ils *soueillent* ou *seillent*, il plie, il *pleye*, une fourmi(e), une *formille*, le frai(e), la *fraye*, etc.

Le son *a* est bref dans certains mots comme dans *maille, nager, sable*, tandis qu'il est grave dans plusieurs autres : *hâler* (haler), *câve* (cave), *ânnée* (année), *âbre* (arbre), *fâmme* (femme), etc.

Dans certains cantons, le son *èr* devient *ar*, et quelquefois *aèr* : *pare, paère* (père) ; *oir* fera parfois *ouèr* : *mouchouar* ou *mouchouère* (mouchoir) ; dans quelques autres agglomérations, le son [ɛ] s'entend souvent *a* dans les mots comme *bala* (balai), *jama* (jamais), etc.

Oi sera généralement pur ou légèrement plus fermé : *moi, toi* qui s'entend souvent *moâ, toâ* et même *mô, tô*, mais jamais *moé* ou *toé* comme au Québec.

Le son *o* se prononce souvent [œ] ou [ə] : [bœt, bət] (botte), *téléphœne* [telefœn, telefən] (téléphone), *pœm* (pomme), etc., sauf dans quelques exceptions où il se dit *ou* [u], comme dans *oûter, houmard, chantounner* et *quelques autres*. « [...] *de la rousine* (*rosine,* résine) *écrasée en farine* » (Nelson Arsenault, dans Chiasson 1981 : 216). « *La confusion qui existait au temps de Rabelais dans l'usage de l'*o *et de l'*ou *existe encore chez nous* [...] *mais peut-être moins, par ailleurs, que* [chez] *certains Acadiens du continent* » (Hector Carbonneau, *Nos vieilles façons de dire aux îles de la Madeleine* : 53).

Le son *on* [ɔ̃] se prononce également *an* [ɑ̃]. *Nan, nan, nan !* (non, non, non !).

Les voyelles simples *a* et *o* surtout, et les nasales (*eu, ou, an, in, on, un*) sont souvent confondues, ce qui peut poser un problème d'écriture particulièrement remarqué chez des interlocuteurs étrangers aux Îles. Ainsi, dans certains textes, on trouve *écart* pour *écore* ; *rabotter* pour *rabâter* ; *foi donnée* pour *foi damnée* ; *écardon* deviendra *écardin* chez les uns, *écardan* chez d'autres ; on peut lire *môcôque, meuconque, moconque* ; *fureter* fait *fereter, forter* ou *feurter* ; *essorer* s'entend *esseurer* ou *asseurer* ; *hachette* fera *hachotte* [aʃɔt] ou *hacheutte* ; *salin* devient *salan* ; *chalin, chalan* ; *fouillon, fouillou* ; *mais, main, man*... Et ainsi de suite comme on pourra le constater tout au long de cet ouvrage et des diverses citations qui y apparaissent.

Ou devient *o* dans certains mots comme *torteau, roleau, aujord'hui, forbir, jornée,* etc.

Le son *oy* qui devient *ey* s'entend encore chez les gens plus âgés : *noyer* fera *neyer*, *ployer* ou *plier* : *pleyer,* etc.

La nasalisation et la dénasalisation sont fréquentes et seront signalées au cours du dictionnaire. Par exemple : *maigre* qui devient *maingre* chez certains ; *gagner* fait *gangner* ; on dit *un élan*, mais, *une petite élan,* etc.

LES VERBES

Il est maintenant plus rare qu'autrefois d'entendre la finale *ons, ont, ions, iont* (j'*avons*, ils *mangiont,* ils *auriont,* etc.) au présent et à l'imparfait de l'indicatif des verbes à la 1re personne du singulier et à la 3e personne du pluriel, ainsi qu'au conditionnel ; aujourd'hui, cette manière de dire s'entend parfois chez des personnes plus âgées ou chez des jeunes moins scolarisés.

Comme dans plusieurs autres régions francophones, les verbes irréguliers demeurent souvent soumis à un traitement fantaisiste. *Je suis-t'y* (suis-je), *j'ai vi, j'ai ouvri, que j'aye (aie), je mourre, en boivant, vous voirez, ils se sont résous, je coudais,* etc. « *Elle a li la lettre* » (Léger Leblanc, dans *Le diable Frigolet*, Anselme Chiasson : 140). « *Du côté du*

Cap, avant qu'ils faisent des puits, l'eau était pas bonne » (*La tradition orale* [...], Hélène Chevrier : 4). « [...] *les enfants ont pas vi* [vécu] *une semaine* » (Octave Harvie, *op. cit.* : *127*).

L'auxiliaire *avoir* remplace souvent l'auxiliaire *être* : *j'ai venu, je m'ai habillé, il s'a senti mal*... « *La porte s'a ouvrie, mais le prince a vu personne. Quand il a été en dedans, la porte s'a fermée d'elle-même* » (Étienne Lapierre, dans *Le Nain Jaune*, Anselme Chiasson : 54).

Et certaines finales disparaissent : *il va tombe !* (il va tomber) ; on est tout *escrampe* (crampés).

LA SYNTAXE

Souvent, les liaisons s'absentent : *va-y ! l'homard, l'hareng, le bâton d'hockey*, etc.

Les noms à la finale *al* ne font pas toujours *aux* au pluriel. Et on dit volontiers *des journals, des chevals, un signau* et même *un chevau* [3vo]. « [Autrefois, en Anjou...] *on dit très bien des journals* » (Verrier et Onillon 1908, 1, *Glossaire* [...] *de l'Anjou* : 504).

PARTICULARITÉS LOCALES

Bien que les diverses localités (municipalités et cantons) francophones de l'archipel soient maintenant reliées entre elles par des ponts ou des jetées, une diversité assez importante s'entend encore dans le parler de chacune d'elles, aussi bien dans l'accent, et dans la prononciation que dans le lexique, ce qui semble un défi aux effets pourtant appréhendés de la régionalisation des écoles, alors que tous les élèves francophones du cours secondaire des Îles sont regroupés depuis au-delà de 30 ans dans la même école polyvalente ; défi également aux communications, qui pénètrent de plus en plus le territoire depuis l'arrivée de l'électricité en 1954, et de la télévision de langue française en 1963.

CONCLUSION

Comme on peut le constater après la lecture de ces brèves observations sur le parler madeleinien, aux îles de la Madeleine le vent du large balaie volontiers les préjugés et on découvre l'entière liberté de langage d'un peuple insoumis qui continuera d'*éplucher* ses coquillages et de *plumer* ses légumes, qui persistera à dire *des chevals,* mais *un signau*, et pour qui *j'alle* va aussi vite et loin que *je vais*, persuadé qu'il est que « [...] *si l'usage veut, plusieurs mots reviendront, après un long exil* » (Vauquelin de la Fresnaye cité par le linguiste Hector Carbonneau).